

Le Diplôme universitaire (DU) « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est une formation conçue *par* des professionnels *pour* des professionnels

- Avocats
- Notaires
- Conseillers en gestion du patrimoine
- Juristes
- Banquiers, sociétés de gestion, fonds d'investissements
- Experts-comptables

Contexte et objectifs de la formation

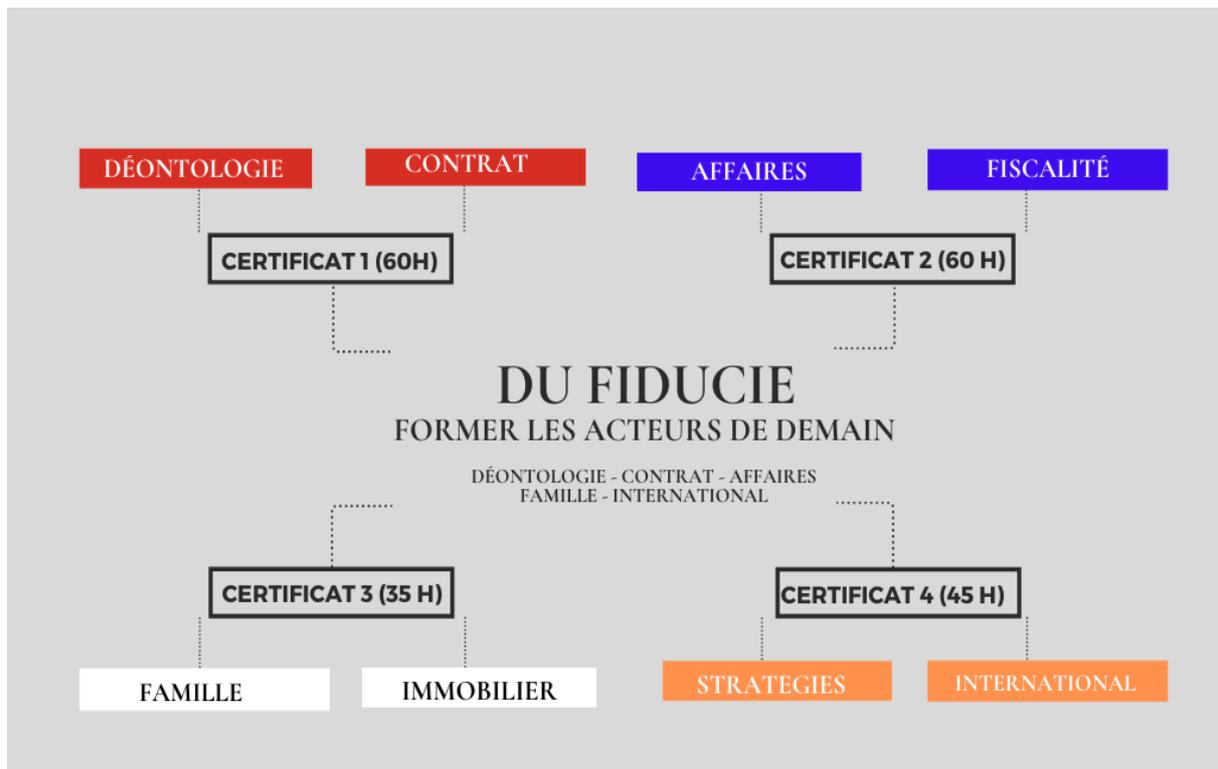
La création du Diplôme universitaire « Fiducie : former les acteurs de demain » constitue un projet de formation juridique de haut niveau répondant à un besoin de la pratique en la matière.

Une formation juridique d'excellence unique en France réunissant les meilleurs professionnels de la spécialité pour :

- répondre aux attentes des **praticiens** ;
- **maîtriser** un outil technique de pointe ;
- se **former** aujourd'hui pour faire la différence demain.

Organisation de la formation et programme

Le DU « Fiducie : former les acteurs de demain » est un **diplôme de 200 heures de formation** présentielle auxquelles pourront s'ajouter des cours numériques. Il s'articule autour de **4 certificats**.



CERTIFICAT 1 (60 heures)

« Déontologie – techniques contractuelles – gestion et dénouement du contrat »

- Règles déontologiques et professionnelles (comptabilité, assurance et responsabilité) (15h)
- Technique contractuelle (ateliers de rédaction de clauses) (20h)
- Modes de gestion des biens (questions pratiques) (15h)
- Déroulement du contrat (restitution des biens, réalisation de la sûreté, fraude) (10h)

Module 1 : déontologie du fiduciaire et exigences professionnelles (15 heures)

Interventions des différents acteurs du marché fiduciaire sur les règles déontologiques et la réglementation applicable (avocat, assureur, caisse des dépôts et consignations, société de gestion, banque, notaire

Module 2 : technique contractuelle (20 heures)

Interventions sur la rédaction du contrat de fiducie : rappel des mentions obligatoires du contrat de fiducie, exposé des principales clauses, présentation de certains montages complexes (société, *golden share*, démembrement ... ; structuration ; agent des sûretés).

Module 3 : gestion des biens placés en fiducie (15 heures)

Interventions sur la gestion pratique des contrats de fiducie : gestion prévue au contrat ; gestion non prévue au contrat ; convention de mise à disposition ou non.

Module 4 : dénouement du contrat de fiducie (10 heures)

Interventions sur le dénouement du contrat de fiducie : restitution des biens et réalisation des biens.

CERTIFICAT 2 (60 heures)

« Fiducie et droit des affaires, comptabilité et fiscalité » :

- Incidences fiscales et comptables (15h)
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25h)
- Fiducie de droits sociaux (20h)

Module 1 : incidences fiscales et comptables (15 heures)

Interventions sur la neutralité fiscale et la transparence fiscale. Exposé des régimes d'intégration fiscale et des sociétés mères et du traitement comptable de la fiducie, des comptes consolidés, des spécificités du commissariat aux comptes en matière de fiducie, des formalités d'inscription et d'enregistrement.

Module 2 : incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 heures)

Interventions sur le traitement de la fiducie en matière de procédure préventive, de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire. Traitement particulier des contrats en cours, de la période suspecte, des comités de créanciers, des plans de sauvegarde de l'emploi, des plans de cession de l'entreprise.

Module 3 : fiducie de droits sociaux (20 heures)

Interventions spécifiques sur les montages juridiques alliant droit des sociétés et fiducie (qualité d'associé, conventions de vote, formes juridiques, construction du montage juridique, *golden share*, pactes d'associé ; rédaction de statuts

CERTIFICAT 3 (35 heures)

« Fiducie patrimoniale : famille et immobilier »

- Fiducie patrimoniale (entre vifs, à cause de mort, chef d'entreprise, vulnérabilité ...) (20h)
- Fiducie et opérations immobilières (15h)

Module 1 : fiducie familiale (20 heures)

Interventions sur l'utilisation de la fiducie dans les opérations réalisées entre vifs ou à cause de mort ou comme outil de protection d'une personne physique et notamment d'un chef d'entreprise.

Module 2 : fiducie de biens et droits immobiliers (15 heures)

Interventions sur les questions liées au transfert de l'actif dans le patrimoine fiduciaire : garanties données par le constituant, risques supportés par le fiduciaire, jouissance (mise à disposition, gestion locative, traitement des contrats en cours) ; la période de détention de des actifs par le fiduciaire (responsabilité, administration, rechargement de la fiducie) ; la sortie des actifs du patrimoine fiduciaire (retour au constituant, arbitrage par le fiduciaire). Pour chacune de ces phases seront exposées les problématiques fiscales.

CERTIFICAT 4 (45 heures)

« International - stratégies »

- Stratégies et montages juridiques (usufruit, droit réel de jouissance spéciale (10 h)
- Fiducies étrangères (trust anglo-saxon) (15 h)
- Cas pratiques (20 h)

Module 1 : stratégies et montages juridiques (10 heures)

Concurrence et combinaison de la technique fiduciaire et de l'usufruit (ou quasi-usufruit) et du droit réel de jouissance spéciale sur les biens.

Module 2 : fiducies étrangères (15 heures)

Retour d'expériences sur la fiducie luxembourgeoise, la fiducie suisse, la fiducie allemande, la fiducie québécoise, le trust anglo-saxon.

Module 3 : cas pratiques (20 heures)

Etude de dossiers pratiques et de montages juridiques.

Conditions d'accès

Le DU « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est ouvert :

- **En formation continue** : aux professionnels du droit et de la fiducie (avocats, notaires, experts-comptables, banques, sociétés de gestion), aux salariés, aux futurs entrepreneurs ;
- **En formation des écoles d'avocats et de notaires** ;
- **Et sous réserve des places disponibles, en formation initiale** : aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de niveau supérieur (Master 2, doctorat) en droit souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

CANDIDATURES

Prérequis : Master 1 Droit (ou diplôme jugé équivalent par les directeurs scientifiques de la formation) ou 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme (apprécié par les directeurs de la formation).

Sélection : sur dossier (par les directeurs de la formation) et/ou sur entretien (par les directeurs de la formation).

CALENDRIER

Période de cours :

Décembre 2023 à juillet 2024 (C1 et C2)

Examens en juillet 2024

Enseignements :

Les enseignements auront lieu en présentiel ou en distanciel.

Direction scientifique

Aline Cheynet de Beaupré	Professeur à l'Université d'Orléans
Sabrina Le Normand-Caillère	Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans
Bruno Robin de Malet	Avocat fiduciaire

Équipe pédagogique (à titre provisoire)

Praticiens :

Tido Adokou	Compliance, <i>Equitis</i> ;
Marielle Andreani	Avocat, <i>Fiduciaire de l'orangerie, Ravet et associés</i> , Paris ;
Alexandre Argenton	Avocat, <i>SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire</i> , Paris ;
Antoine Arsac	Responsable juridique, <i>BPCE</i> , Paris ;
Bruno Berger-Perrin	Avocat fiduciaire, <i>Fidal fiducie</i> , Paris ;
Arthur Bertin	Juriste spécialiste de la fiducie, <i>Pono Solutions</i> ;
Alexandre Bordenave	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
Stéphanie Braud	Avocat, Paris ;
Alexandre Brosseau	<i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Stéphan Catoire	Ancien Président, <i>Equitis, juge consulaire</i> ;
Marceau Clermon	Notaire, <i>Fidnot</i> , Paris ;
Michel Collet	Avocat associé, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
Thierry Debard	Avocat associé, Saint Raphaël ;
Eléonore Delplanque	Directrice adjointe, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Hubert de Vaulgrenant	Notaire, <i>Lasaygues</i> , Paris ;
Renaud Durier	Expert-comptable, <i>IQQQ</i> , Paris ;
Florence Estienny	Avocat, Paris ;
Claire Farge	Avocate, <i>Fidal - Patrimoine</i> , Paris ;
Théophile Fornacciarì	Administrateur judiciaire et avocat, <i>fhb</i> , Paris
Benoit Fournier	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
Céline Gonin	Responsable des opérations, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Daniela Kotzeva	Directeur général, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;
Marie-Odile Lamoureux	Avocat, <i>Montpellier</i> ;
Romain Lantourne	Avocat, <i>FTPA</i> , Paris ;
Dimitri Lassies	Responsable, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;

Michel Monnier
Jean-François Morvan
Larry Pellegrino
Zoe Pons
Didier Poulmaire
Yves-Marie Ravet
Pierre-Alain Ravot
Martin Renoleau
Bruno Robin de Malet
Jean-Noël Servans
Thibault Soleilhac
Vivien Streiff
Silvestre Tandeau de Marsac
Christophe Thevenet
Sylvain Theux
David Vittori
Marie Waechter

Caisse des dépôts et consignations, Paris ;
Avocat, Rennes
Président, *Société de courtage des Barreaux*, Paris ;
Société Equitis Gestion, Paris ;
Avocat fiduciaire, *SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire*, Paris ;
Avocat associé, *Fiduciaire de l'orangerie, Ravet et associés*, Paris ;
Avocat, Cannes
Juriste, *BPCE*, Paris ;
Avocat fiduciaire, *FTP A*, Paris ;
Expert-comptable, *Conseil expertise & synthèse*, Paris ;
Avocat, *Hélios avocats*, Lyon ;
Notaire, Paris ;
Avocat, *FTMS*, Paris - Président de l'AFIDU ;
Avocat, Paris ;
Family Officer, *Holding Fortune* - Président de l'APPIFI ;
Notaire, *Acte 2*, Paris ;
Avocate, *Société Deloitte Avocats*, Paris.

Universitaires :

Calzolaio Ermanno
Garance Cattalano
Frédéric Dournaux
Yaell Emerich
Sarah Farhi
Eric Fongaro
Michel Grimaldi
Patrice Hoang
Sabrina Le Normand-Caillère
Sophie Schiller

Professeur à l'Université de Macerata, Italie ;
Professeur à l'Université de Paris 8 ;
Professeur à l'Université d'Orléans ;
Professeur à l'Université de Mac Gill, Québec
Maître de conférences à l'Université de Toulon ;
Professeur à l'Université de Bordeaux
Professeur à l'Université Panthéon-Assas II ;
Professeur à l'Université d'Orléans ;
Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
Professeur à l'Université Paris Dauphine – Présidente de la FNDP
Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
Professeur à l'Université d'Orléans.

Stéphanie Mauclair
Anastasia Sotiropoulou

CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

du 15 juin au 15 novembre 2023

Dossier à adresser :

Par mail

Sabrina Le Normand-Caillère
Co-directrice du diplôme
dufiducie@univ-orleans.fr

TARIFS 2023 – 2024

(qui pourraient évoluer)

- **Formation initiale :**
Étudiants de l'Université d'Orléans :
243 €
Élèves avocats :
700 €
- **Formation continue :**
Diplôme complet : **3 500 €**
Certificats (C1, C2, C3 ou C4) :
1 500 € (chacun).

NB : l'ouverture effective du diplôme aux dates mentionnées sur ce document dépendra du nombre d'inscrits.

Partenaires du diplôme

AFIDU

Association des avocats fiduciaires

HEDAC

Haute École des Avocats Conseils

SCB

Société de courtage des Barreaux

FNDP

Fédération nationale du patrimoine

DOSSIER DE CANDIDATURE

Diplôme universitaire : « Fiducie : former les acteurs de demain »

FORMATION

- Formation initiale
 Formation continue (SEFCO) sefco@univ-orleans.fr
Service de la formation continue : <http://www.univ-orleans.fr/sefco/fuo/demande-de-renseignements>

ETAT CIVIL

- Madame Monsieur

Nom et Prénom

Profession.....

Organisme ou Entreprise

Numéro de téléphone (portable)

Adresse mail (celle que vous souhaitez que l'on communique)

Date de naissance et lieu de naissance

Numéro de sécurité sociale

Pays

Adresse privée

Ville

Numéro de téléphone (privé).....

Adresse professionnelle

Numéro de téléphone (professionnel).....



FORMATIONS ET DIPLÔMES

Année	Établissement	Diplômes obtenus ou année validée	Moyenne / 20
	/20

Contexte et objectifs de la formation

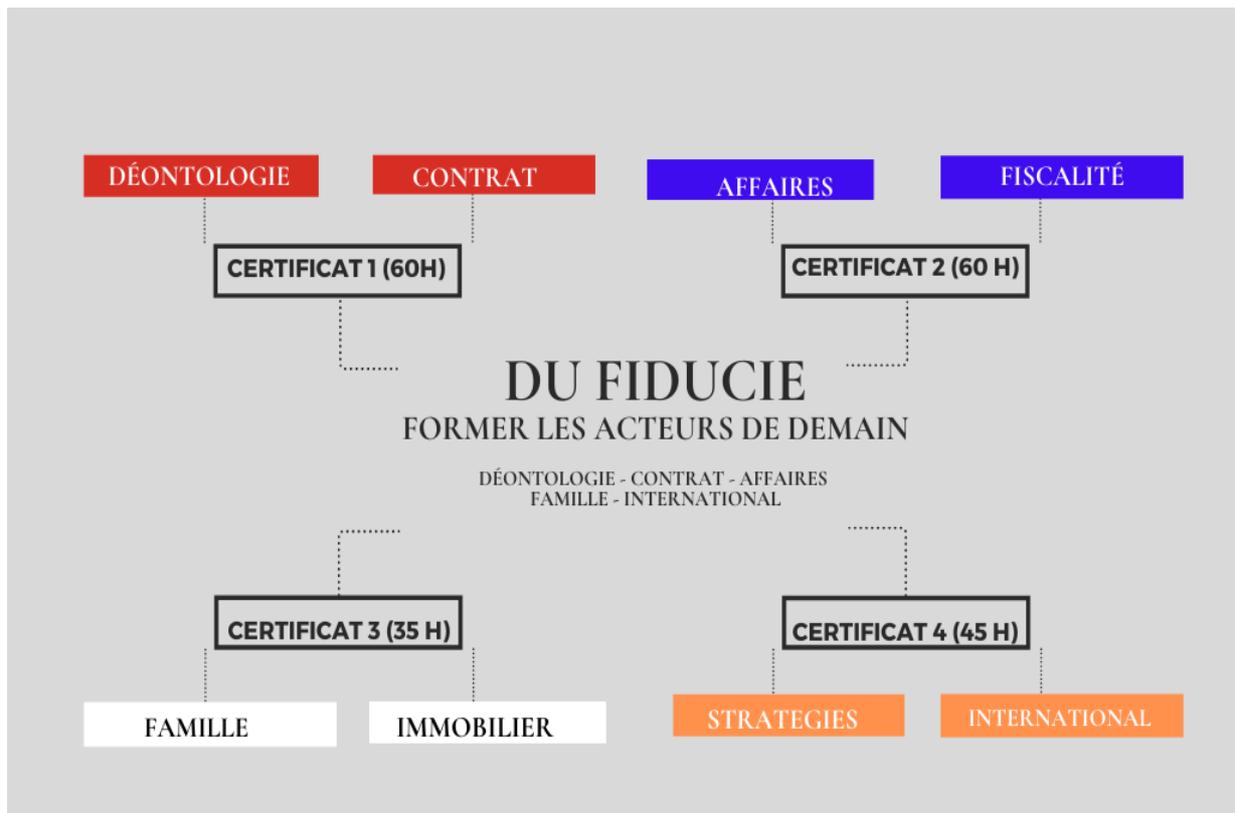
La création du Diplôme universitaire « Fiducie : former les acteurs de demain » constitue un projet de formation juridique de haut niveau répondant à un besoin de la pratique en la matière.

Une formation juridique d'excellence unique en France réunissant les meilleurs professionnels de la spécialité pour :

- répondre aux attentes des **praticiens** ;
- **maîtriser** un outil technique de pointe ;
- se **former** aujourd'hui pour faire la différence demain.

Organisation de la formation et programme

Le DU « Fiducie : former les acteurs de demain » est un **diplôme de 200 heures de formation** présentielle auxquelles pourront s'ajouter des cours numériques. Il s'articule autour de **4 certificats**.



CERTIFICAT 1 (60 heures)

« Déontologie – techniques contractuelles – gestion et dénouement du contrat »

- Règles déontologiques et professionnelles (comptabilité, assurance et responsabilité) (15h)
- Technique contractuelle (ateliers de rédaction de clauses) (20h)
- Modes de gestion des biens (questions pratiques) (15h)
- Dénouement du contrat (restitution des biens, réalisation de la sûreté, fraude) (10h)

Module 1 : déontologie du fiduciaire et exigences professionnelles (15 heures)

Interventions des différents acteurs du marché fiduciaire sur les règles déontologiques et la réglementation applicable (avocat, assureur, caisse des dépôts et consignations, société de gestion, banque, notaire (...))

Module 2 : technique contractuelle (20 heures)

Interventions sur la rédaction du contrat de fiducie : rappel des mentions obligatoires du contrat de fiducie, exposé des principales clauses, présentation de certains montages complexes (société, *golden share*, démembrement (...)) ; structuration ; agent des sûretés.

Module 3 : gestion des biens placés en fiducie (15 heures)

Interventions sur la gestion pratique des contrats de fiducie : gestion prévue au contrat ; gestion non prévue au contrat ; convention de mise à disposition ou non.

Module 4 : dénouement du contrat de fiducie (10 heures)

Interventions sur le dénouement du contrat de fiducie : restitution des biens et réalisation des biens.

CERTIFICAT 2 (60 heures)

« Fiducie et droit des affaires, comptabilité et fiscalité » :

- Incidences fiscales et comptables (15h)
- Incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 h)
- Fiducie de droits sociaux (20 h)

Module 1 : incidences fiscales et comptables (15 heures)

Interventions sur la neutralité fiscale et la transparence fiscale. Exposé des régimes d'intégration fiscale et des sociétés mères et du traitement comptable de la fiducie, des comptes consolidés, des spécificités du commissariat aux comptes en matière de fiducie, des formalités d'inscription et d'enregistrement.

Module 2 : incidence de l'ouverture d'une procédure collective (25 heures)

Interventions sur le traitement de la fiducie en matière de procédure préventive, de sauvegarde, de liquidation ou de redressement judiciaire. Traitement particulier des contrats en cours, de la période suspecte, des comités de créanciers, des plans de sauvegarde de l'emploi, des plans de cession de l'entreprise.

Module 3 : fiducie de droits sociaux (20 heures)

Interventions spécifiques sur les montages juridiques alliant droit des sociétés et fiducie (qualité d'associé, conventions de vote, formes juridiques, construction du montage juridique, *golden share*, pactes d'associé ; rédaction de statuts (...)).

CERTIFICAT 3 (35 heures)

« Fiducie patrimoniale : famille et immobilier »

- Fiducie patrimoniale (entre vifs, à cause de mort, chef d'entreprise, vulnérabilité (...)) (20h)
- Fiducie et opérations immobilières (15 h)

Module 1 : fiducie familiale (20 heures)

Interventions sur l'utilisation de la fiducie dans les opérations réalisées entre vifs ou à cause de mort ou comme outil de protection d'une personne physique (mandat à titre posthume, protection future) et d'un chef d'entreprise.

Module 2 : fiducie de biens et droits immobiliers (15 heures)

Interventions sur les questions liées au transfert de l'actif dans le patrimoine fiduciaire : garanties données par le constituant, risques supportés par le fiduciaire, jouissance (mise à disposition, gestion locative, traitement des contrats en cours ; la période de détention de l'actif par le fiduciaire (responsabilité, administration, rechargement de la fiducie) ; la sortie de l'actif du patrimoine fiduciaire (retour au constituant, arbitrage par le fiduciaire). Pour chacune de ces phases seront exposées les problématiques fiscales.

CERTIFICAT 4 (45 heures)

« International - stratégies »

- Stratégies et montages juridiques (usufruit, droit réel de jouissance spéciale (10 h)
- Fiducies étrangères (trust anglo-saxon) (15 h)
- Cas pratiques (20 h)

Module 1 : stratégies et montages juridiques (10 heures)

Concurrence et combinaison de la technique fiduciaire et de l'usufruit (ou quasi-usufruit) et du droit réel de jouissance spéciale sur les biens.

Module 2 : fiducies étrangères (15 heures)

Retour d'expériences sur la fiducie luxembourgeoise, la fiducie suisse, la fiducie québécoise, le trust anglo-saxon.

Module 3 : cas pratiques (20 heures)

Etude de dossiers pratiques et montages juridiques.

Conditions d'accès

Le DU « **FIDUCIE : former les acteurs de demain** » est ouvert :

- **En formation continue** : aux professionnels du droit et de la fiducie (avocats, notaires, experts-comptables, banques, sociétés de gestion), aux salariés, aux futurs entrepreneurs ;
- **En formation des écoles d'avocats et de notaires** ;
- **Et sous réserve des places disponibles, en formation initiale** : aux étudiants titulaires d'un diplôme de Master 1 ou de niveau supérieur (Master 2, doctorat) en droit souhaitant se spécialiser dans ce domaine.

CANDIDATURES

Prérequis : Master 1 Droit (ou diplôme jugé équivalent par les directeurs scientifiques de la formation) ou 3 années d'expérience professionnelle en lien avec le diplôme (apprécié par les directeurs de la formation).

Sélection : sur dossier (par les directeurs de la formation) et/ou sur entretien (par les directeurs de la formation).

CALENDRIER

Période de cours :

Décembre 2023 à juillet 2024

Examens en juillet 2024

Enseignements :

Les enseignements auront lieu en présentiel ou en distanciel selon les sessions.

Direction scientifique

Aline Cheynet de Beaupré	Professeur à l'Université d'Orléans
Sabrina Le Normand-Caillère	Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans
Bruno Robin de Malet	Avocat fiduciaire

Équipe pédagogique (à titre provisoire)

Praticiens :

Tido Adokou	Compliance, <i>Equitis</i> ;
Marielle Andreani	Avocat, <i>Fiduciaire de l'orangerie, Ravet et associés</i> , Paris ;
Alexandre Argenton	Avocat, <i>SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire</i> , Paris ;
Antoine Arsac	Responsable juridique, <i>BPCE</i> , Paris ;
Bruno Berger-Perrin	Avocat fiduciaire, <i>Fidal fiducie</i> , Paris ;
Arthur Bertin	Juriste spécialiste de la fiducie, <i>Pono Solutions</i> ;
Alexandre Bordenave	Avocat, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
Stéphanie Braud	Avocat, Paris ;
Alexandre Brosseau	<i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Stéphan Catoire	Ancien Président, <i>Equitis, juge consulaire</i> ;
Marceau Clermon	Notaire, <i>Fidnot</i> , Paris ;
Michel Collet	Avocat associé, <i>CMS Francis Lefebvre</i> , Paris ;
Thierry Debard	Avocat associé, Saint Raphaël ;
Eléonore Delplanque	Directrice adjointe, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Hubert de Vaultrenant	Notaire, <i>Lasaygues</i> , Paris ;
Renaud Durier	Expert-comptable, <i>IQQQ</i> , Paris ;
Florence Estienny	Avocat, Paris ;
Claire Farge	Avocate, <i>Fidal - Patrimoine</i> , Paris ;
Théophile Fornacciari	Administrateur judiciaire et avocat, fhb, Paris
Benoit Fournier	Avocat, <i>Mermoz avocats</i> , Paris ;
Céline Gonin	Responsable des opérations, <i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Daniela Kotzeva	Directeur général, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;
Marie-Odile Lamoureux	Avocat, <i>Montpellier</i> ;
Romain Lantourne	Avocat, <i>FTPA</i> , Paris ;
Dimitri Lassies	Responsable, Département fiducie, <i>Equitis</i> ;
Michel Monnier	<i>Caisse des dépôts et consignations</i> , Paris ;
Jean-François Morvan	Avocat, Rennes
Larry Pellegrino	Président, <i>Société de courtage des Barreaux</i> , Paris ;
Zoe Pons	<i>Société Equitis Gestion</i> , Paris ;
Didier Poulmaire	Avocat fiduciaire, <i>SELAS Poulmaire avocat & fiduciaire</i> , Paris ;
Yves-Marie Ravet	Avocat associé, <i>Fiduciaire de l'orangerie, Ravet et associés</i> , Paris ;
Pierre-Alain Ravot	Avocat, Cannes
Martin Renoleau	Juriste, <i>BPCE</i> , Paris ;
Bruno Robin de Malet	Avocat fiduciaire, <i>FTPA</i> , Paris ;
Jean-Noël Servans	Expert-comptable, <i>Conseil expertise & synthèse</i> , Paris ;
Thibault Soleilhac	Avocat, <i>Hélios avocats</i> , Lyon ;
Vivien Streiff	Notaire, Paris ;

Silvestre Tandeau de Marsac Avocat, *FTMS*, Paris - Président de l'AFIDU ;
Christophe Thevenet Avocat, Paris ;
Sylvain Theux Family Officer, *Holding Fortune* - Président de l'APPIFI ;
David Vittori Notaire, *Acte 2*, Paris ;
Marie Waechter Avocate, *Société Deloitte Avocats*, Paris.

Universitaires :

Calzolaio Ermanno Professeur à l'Université de Macerata, Italie ;
Garance Cattalano Professeur à l'Université de Paris 8 ;
Frédéric Dournaux Professeur à l'Université d'Orléans ;
Yaell Emerich Professeur à l'Université de Mac Gill, Québec
Sarah Farhi Maître de conférences à l'Université de Toulon ;
Eric Fongaro Professeur à l'Université de Bordeaux
Michel Grimaldi Professeur à l'Université Panthéon-Assas II ;
Patrice Hoang Professeur à l'Université d'Orléans ;
Sabrina Le Normand-Caillère Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
Sophie Schiller Professeur à l'Université Paris Dauphine – Présidente de la FNDP
Stéphanie Mauclair Maître de conférences HDR à l'Université d'Orléans ;
Anastasia Sotiropoulou Professeur à l'Université d'Orléans.

CANDIDATURES - INSCRIPTIONS

du 15 juin au 15 novembre 2023

Dossier à adresser :

Par mail

Sabrina Le Normand-Caillère
Co-directrice du diplôme
dufiducic@univ-orleans.fr

TARIFS 2023 – 2024

(qui pourraient évoluer)

- **Formation initiale :**
Étudiants de l'Université d'Orléans :
243 €
Élèves avocats :
700 €
- **Formation continue :**
Diplôme complet : **3 500 €**
Certificats (C1, C2, C3 ou C4) :
1 500 € (chacun).

NB : L'ouverture effective du diplôme aux dates mentionnées sur ce document dépendra du nombre d'inscrits.

Partenaires du diplôme

AFIDU	Association des avocats fiduciaires
HEDAC	Haute École des Avocats Conseils
SCB	Société de courtage des Barreaux
FNDP	Fédération nationale du patrimoine